



JOURNEE MONDIALE DU DON D'ORGANES
Samedi, le 17 Octobre 2009
ROTARY- CLUB DE BRUMATH STRASBOURG-CAMPAGNE

Le 8 Décembre 2008 le Premier Ministre, François Fillon, a donné le label « Grande Cause Nationale 2009 » aux dons qui apportent la vie : don d'organes, don du sang, dons de plaquettes et don de moelle osseuse. La journée nationale du don d'organes a été matérialisée le 16 Mai dernier. Samedi, le 17 Octobre 2009 aura lieu la journée mondiale des Dons d'organes.

Chaque année, de plus en plus de patients ont besoin d'une greffe d'organes ou de tissus humains. Le drame actuel est que les besoins augmentent et que chiffre du don stagne. A l'heure actuelle, près de 14 000 patients ont besoin d'un organe en France. Le nombre de greffes reste stationnaire : 4620 greffes en 2008. Le corollaire de ces chiffres et que, chaque année, plus de 200 personnes décèdent, faute d'avoir bénéficié d'une greffe.

La loi de bioéthique de 1994, dite loi Caillavet, dit que toute personne est considérée comme consentante si elle n'a pas manifesté de refus de son vivant. Le refus est enregistré sur un registre national des refus : Registre national des refus : TSA 900001, 93572 Saint-Denis-la-Plaine Cedex.

L'avis de la famille est primordial et un prélèvement ne peut s'effectuer sans avoir consulté ses proches : « le médecin s'efforce de recueillir auprès des proches l'opposition éventuellement exprimée de son vivant par le défunt » (art. L1232 du code la santé publique).

90 % de la population est favorable au don mais, le jour venu, un tiers des familles (qui ne connaît pas la volonté du défunt) refuse le don d'organes du patient décédé (32 % en moyenne) pour des raisons religieuses, philosophiques ou personnelles.

Il est donc indispensable, pour réduire ces refus, d'informer de son vivant sa famille de sa volonté sur le don d'organes après son décès. Le don va à la personne la plus compatible ; il est anonyme. Le don est gratuit et des sanctions très sévères sont prévues en cas de non respect de ces règles.

Nous sommes, aujourd'hui, à un stade où les techniques chirurgicales sont au point, où les traitements immunosuppresseurs sont performants et où chacun, dans son domaine veut être le meilleur possible. Le nombre de patients susceptibles d'avoir recours à une transplantation augmente sans cesse et pourtant, il faut bien le reconnaître, nous manquons de plus en plus d'organes. On comprendra la nécessité de trouver de plus en plus de personnes acceptant de donner une partie d'eux-mêmes après leur mort. C'est une autre manière de transformer l'image négative que nous laisse le symbole de la mort dans notre inconscient collectif en un concept de vie, et donc d'espérance. C'est ce que **Karlfried Graf DURKHEIM** appelle : « *accepter l'inacceptable* ».

Le Samedi 17 Octobre était donc un jour essentiel où beaucoup de Rotary-Club de France ont décidé de faire de ce jour une journée d'information nationale dans la plupart des Centres commerciaux de France avec le soutien des Associations de Dons d'organes et de tissus humains régionaux afin de faire

diminuer le taux de refus qui est encore beaucoup trop élevé en France. Ainsi dans la région de Brumath, le Rotary-Club de Brumath Strasbourg-Campagne était présent Samedi, le 17 Octobre au Centre Commercial Super U de Bernolsheim. Le public, un peu étonné de cette présence insolite en ce lieu plus habitué à la consommation, n'a pas manqué d'être intéressé au problème du don d'organes. Un caillou qui aidera certainement à faire diminuer le nombre de refus aux dons, qui est encore trop important en France.

Pour une fois, on n'aura pas demandé d'argent ; on a simplement demandé aux différents membres du Rotary et de l'ADOT 67 quelques heures de présence afin de s'investir à une action aussi simple que généreuse.

Dr Robert H. JOERGER
Rotary-club de Brumath Strasbourg-Campagne
ADOT 67

